

UNITES D'ACCUEIL

Je rappelle qu'en tant que membres de l'ASCET nous avons tous la possibilité de réserver des unités d'accueil disponibles dans toute la France et même en outre-mer. Cela peut être des appartements, des maisons, des phares, des mobil-homes, des caravanes...

Pour connaître ces unités d'accueil, il suffit d'aller sur le site de la FNASCE (www.fnasce.org) à la section « Unités d'accueil » - identifiant : *fnasce*, mot de passe : *passion* –

Nota : être à jour de sa cotisation – préciser son nom et prénom tels que sur sa carte ascet + n° de carte - puis vous choisissez la rubrique «unités d'accueil de toute la France» et en fonction du département souhaité des fiches s'affichent avec tous les renseignements. Il en existe environ 300 qui se situent en ville, à la mer, à la montagne, à la campagne, 2 à Paris et 10 en Outre-mer.

Depuis l'été 2011, les demandes se font via internet (OSC@R). Pour ceux qui n'auraient pas internet, l'ASCET locale se tient à votre disposition pour remplir les demandes informatiques et faire suivre les demandes auprès des ASCE concernées.

En 2014, 32 demandes d'unités d'accueil ont été saisies dont 16 ont été attribuées.

SEJOURS GRATUITS

Demandes :

Des séjours gratuits sont offerts chaque année à des agents ayant un faible revenu.

Les conditions sont les suivantes :

- demande autorisée à minima tous les 2 ans – Si l'adhérent a bénéficié d'un séjour l'année N-1, il ne peut prétendre à un autre l'année N

- la non-imposition n'est plus désormais le critère d'attribution obligatoire. Dans le cadre de la réforme fiscale, pour respecter une équité totale sur les dossiers de demande de séjours, il est pris désormais en compte le seuil maximal des Revenus Mensuels de Référence fixé à 860.

Nota : les ressources de la famille à mentionner dans le formulaire sont dans un premier temps « *les salaires et assimilés nets déclarés avant déductions* »

Certaines ASCET offrent des «semaines» de séjour dans des unités d'accueil qu'elles possèdent, d'autres ASCET achètent des «semaines» à d'autres départements pour les offrir et d'autres comme l'ASCET 82 achètent des «semaines» dans leur département à des organismes privés.

Toutes ces possibilités sont centralisées par la FNASCE qui les distribuent au regard des dossiers de «demande de séjours gratuits» envoyées par les sections Entraide des ASCET.

Localement, nous regroupons les dossiers de demandes et faisons des propositions à la FNASCE suivant un ordre de priorité établi en relation avec l'assistante sociale.

En 2014, nous avons eu :

- **aucune demande de séjour gratuit pour le printemps**
- **2 demandes de séjour gratuit pour l'été** dont une attribuée à Saissac dans l'Aude

Offre :

En 2014, nous avons offert **1 semaine d'été** dans un gîte au bord du lac de Monclar de Quercy.

Nous avons choisi 1 semaine de juillet : du 19/07/2014 au 26/07/2014. **Son prix : 327 €.**

Une famille de 4 personnes de Solignac sur Loire (43-Haute Loire) en a bénéficié.

Très bon séjour en Tarn-et-Garonne, soleil et chaleur au rendez-vous, très bon accueil sur site et belle région « une grande réussite pour ce séjour familial et vrai bonheur de détente » Ce qui nous encourage à renouveler notre offre sur le même site.

Saison « Retraités »:

Depuis mars 2011, la FNASCE offre aux retraités, dans les mêmes conditions que ci-dessus, une semaine de séjour gratuit dans des unités d'accueil, hors période de congés scolaires de printemps et d'été.

Sur le site de la fnascee, une saison spécifique « retraités » a été enregistrée. Se rendre sur : Fnasce.org/Entraide/aides familiales sur dossier/demande de séjour gratuit pour retraités
Il n'y a pas de date limite de réception des demandes.

AIDE AU TRANSPORT/SEJOUR GRATUIT

Aucune aide au transport a été sollicitée.

ARBRE DE NOEL

Cette année, c'est le mercredi 17 décembre 2014 que notre Père Noël, après un long séjour dans le plus bel œuf de la basse-cour Cot Cotcot Codet, est arrivé au théâtre municipal de Montauban, pour distribuer les jouets. Un magnifique spectacle apprécié des petits et des grands.

Cet arbre de Noël a été organisé conjointement par l'ASCET 82, l'ASMA (association sportive du ministère de l'agriculture) et l'association de la DDCSPP (Cohésion Sociale et Protection des Populations).

Pour l'ASCET, l'achat de jouets a concerné **91 enfants** pour un montant de **2 000 €** (cela correspond à une moyenne de **22,20 €** par enfant).

L'achat des goûters (118) s'élève à **340 €** (cela correspond à une moyenne de **2,90 €** par goûter).

Pour les parents, grand-parents, agents et retraités présents à l'arbre de Noël, un goûter de grande qualité (petits fours provenant d'une pâtisserie de Montauban, jus de fruits du terroir) leur a été offert en partenariat SMAR/ASCET82, pour partager un très beau moment de convivialité inter-génération (**1 070 €**). Ce goûter a recueilli un très fort succès.

Globalement, l'arbre de Noël tout confondu, spectacle, décors, costumes, achat jouets et goûters enfants et adultes, location théâtre, photos avec le père Noël représente la somme de **5 700 €** auquel sont déduites les aides financières du ministère (40 €/enfant pour 52 enfants concernés soit 2080 €), de la DDT pour 1 000 €, de l'ASMA pour 300 €, de la DDCSPP pour 200 € et de la SMAR pour 900 € (aide unique) soit 1 220 € à la charge de l'ASCET.

AIDE AU SEJOUR ENFANTS

En 2014, l'ASCE du Gers a organisé pour la région un week-end à QUILLAN (11) :

« ENVIRONNEMENT » avec initiation au rafting alliant sport et découverte des gorges de St Georges et la visite du musée des dinosaures d'Espérasa, pour les enfants de 8 à 17 ans.

Aucun enfant du 82 n'y a participé.

ACTION SPECIFIQUE 2014 –CLAS/ASCET

Le Comité Local d'Action Sociale et la section Entraide de l'ASCET82 ont organisé une sortie au cirque de Noël à Valence d'Agen pour les enfants des agents de la DDT le samedi 13 décembre, déplacement en bus. Quel succès ! 32 enfants étaient présents accompagnés de leurs parents ou grands-parents. 60 participants ont été comblés par le spectacle et par le goûter offert à l'entracte. Cette après-midi a été éléphantique. Cette action gratuite pour les enfants s'est élevée à 1 140 € dont une participation du CLAS de 900€.

CARTE CEZAM

L'ASCET a participé financièrement pour 32 familles (titulaires et ayant droits) pour une valeur de **78 €** - aide ASCET82 : 2 €/titulaire – 1€/ayant droit

CANTINE

Grâce à l'ASCET 82, les agents du MEDDE ne dépassant pas l'indice 466 ont pu bénéficier du remboursement de la subvention ministérielle prestation-repas, fixée à **1,21 € pour 2014**.

Le nombre de repas subventionnés dont le paiement a été acheminé par l'ASCET est de **253 (en baisse de 30% par rapport à 2013)**

Cela concerne les restaurants du Centre Hospitalier de MONTAUBAN pour **160** repas et du Lycée Jean de Prades de CASTELSARRASIN pour **93** repas.

SECOURS

L'ASCET 82 offre la possibilité aux agents momentanément dans le besoin de percevoir un secours à titre de prêt sans intérêt. Toutefois, ces aides restent limitées en montant, compte-tenu des possibilités réduites de l'association.

En 2014, aucun prêt n'a été demandé.

PRETS

Des conventions de prêt existent entre l'ASCET 82 et des organisations bancaires (Crédit Mutuel, Banque Populaire). Elles permettent aux adhérents de faire des emprunts à un taux intéressant avec des conditions assez souples.

AIDE EXCEPTIONNELLE/SINISTRES

L'ASCET 82 prévoit chaque année une somme qui correspond, en fait, au «0.5 €/solidarité» préconisé par la FNASCE, pour aider éventuellement des collègues sinistrés.

En 2014, aucune aide n'a été demandée.

PLAQUES FUNERAIRES ET BOUQUETS

En 2014, la section Entraide a pris en charge l'achat de bouquets, cadeaux retraités et plaques funéraires (213 €).

CINEMA

L'ASCET ne gère plus la vente des tickets cinéma.

Vous pouvez vous rapprocher des points de vente Cultura, Auchan, Carte Cézam ...pour bénéficier de places à prix réduit.

SUIVI BUDGET : Le budget de la section Entraide était de 6000 € pour 2014. Les dépenses engagées se sont portées à 5 330 € soit un solde positif de 670 €. Ce budget se décompose en 4 parties : subvention ministérielle de 2 080€ + aides CLAS et autres de 1 040 € + aides SMAR de 900 € + apport ASCET de 1 310 €.

*_*_*_*_*

POUR 2015

Les **demandes de séjour familial gratuit** sont déjà faites.

- Pour les vacances de printemps 2015, une famille bénéficie d'un séjour gratuit à Béziers
- Pour les vacances d'été, sur 3 familles qui ont fait la demande, deux familles viennent de bénéficier d'une offre d'un séjour gratuit, une sur l'île de Ré et une dans les Pyrénées Orientales.

Concernant la saison »retraités »

Pour les retraités, des séjours gratuits sont offerts dans les mêmes conditions que pour les familles (revenu mensuel de référence maxi 860) hors période scolaire de printemps (du 11/04 au 11/05) et d'été (du 4/07 au 31/08).

La demande peut être faite toute l'année (pas de date limite comme pour les séjours familiaux)

Pour tout renseignement (ou ceux qui n'ont pas d'ordinateur ou internet), vous pouvez contacter l'ASCET 82 – 2 quai de Verdun à Montauban ou contacter :

Sylvie Sousbanc-entraide- au 05 63 22 25 93

Betty Fouquet, secrétaire-permanence les mercredi et vendredi après-midi au 05 63 22 23 10

Offre séjour gratuit

1 semaine pour un séjour gratuit sera offerte en 2015. Nous avons retenu le même gîte que l'an passé à MONCLAR DE QUERCY pour la semaine 31 (du 25/07/2015 au 1/08/2015).

Une famille de 4 personnes du Lot et Garonne est retenue.

Concernant les **unités d'accueil**, les demandes doivent être faites par internet sur le site de la FNASCE (www.fnasce.org) à la section « Unités d'accueil » - identifiant : *fnasce*, mot de passe : *passion* – puis vous choisissez la rubrique «unités d'accueil de toute la France» et en fonction du département souhaité des fiches s'affichent avec tous les renseignements.

Rappel : Depuis 2014, la gestion des unités d'accueil est faite par la section Entraide en contactant directement Sylvie Sousbanc 05 63 22 25 93.

Action spécifique 2015-CLAS/ASCET

Le Comité Local d'Action Sociale et la section Entraide de l'ASCET82 organisent pour tous les enfants des agents de la DDT et leurs parents une journée à la Cité de l'Espace à Toulouse le dimanche 29 mars 2015 - 32 enfants + 50 adultes inscrits

L'**arbre de Noël** aura lieu, bien sûr, en décembre avec la traditionnelle distribution de jouets et de goûters. Si nous le pouvons, un goûter inter-génération sera offert à tous les présents à la suite du spectacle.

L'**aide au voyage enfant** sera accordée en fonction du programme régional 2015 et des inscriptions éventuelles. Le week-end Environnement proposé par l'ASCE32 aura lieu les 13 et 14 juin à St Cyprien (balade à cheval et kayak de mer) pour les enfants de 8 à 17 ans.

L'intervention de l'ASCET au titre de la cantine, les secours, les prêts, l'aide exceptionnelle reste prévue pour 2015

La participation pour l'achat de **cartes CEZAM** (carte à 12€ et 4€ par ayant-droit) continue et couvrira plus d'une trentaine de familles (2 € par titulaire et 1 € par ayant-droit)
L'interlocuteur ASCET82 est Corinne Espagnolle au 05 63 22 23 63

Nous incitons fortement nos adhérents à payer voyages, sorties, animations avec les **chèques vacances**.

Attention, les cotisations ASCET ne peuvent pas être payées avec les chèques-vacances.

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le site :

www.fonctionpublique-chequevacances.fr

La section entraide de l'ASCET82

Lionel BLAMPAIN
Radouan JALID
Sylvie SOUSBANC